

---

ARRETE DONNANT DELEGATION DE FONCTIONS A  
MONSIEUR FLORENTIN COGNIE  
VICE PRESIDENT

---

N°2026-081

*Le Président de la Communauté d'Agglomération « Fécamp Caux Littoral »,*

VU :

- Le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5211-2 et L 5211-10, conférant au Président la possibilité de déléguer, sous sa surveillance et sa responsabilité, une partie de ses fonctions à ses Vice- présidents,
- La délibération N°2026/38C du Conseil communautaire en date du 13 avril 2026 relative à l'élection du Président,
- La délibération N°2026/41C du Conseil communautaire en date du 13 avril 2026 relative à l'élection des Vice-présidents de la Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral,

ARRETE :

Article 1 – A compter du 15 avril 2026, délégation de fonctions est donnée à Monsieur Florentin COGNIE, Vice-président, pour les secteurs suivants :

- Suivi des questions d'urbanisme et planification :
  - ✓ Evolution du PLUI (modification, révision, intégration règlementaire)
  - ✓ Suivi dans ce cadre de l'intégration du Zéro Artificialisation Nette (ZAN)
  - ✓ Gestion des relations avec les communes dans le cadre des procédures d'urbanisme de planification et d'aménagement
  - ✓ Suivi de l'évolution du SCOT
  - ✓ Animation et pilotage de la Commission Urbanisme et Aménagement
  - ✓ Suivi du fonctionnement du service intercommunal d'instruction du droit des sols
  - ✓ Mise en œuvre et évolution du RLPI
  - ✓ Interlocuteur des partenaires et instances en matière d'urbanisme, de planification et d'aménagement

- ✓ Intégration du volet environnement, transition écologique dans la politique de l'aménagement et d'urbanisme
- ✓ Suivi des démarches d'intégration du volet adaptation au changement climatique dans le document d'urbanisme

Article 2 - Ces délégations sont consenties sous la surveillance et la responsabilité de Monsieur le Président.

Article 3 - Le présent arrêté sera notifié à Monsieur Florentin COGNIE et sera transmis au :

- Comptable Public,
- Contrôle de légalité.

Notifié le 26 avril 2026  
Signature du délégataire,



Le 15 AVR. 2026

Le Président de la Communauté d'Agglomération  
Fécamp Caux Littoral



Laurent VASSET